C.P. n° 311.00.00-00.00 Grandes entreprises de vente en détail - Revenu minimum mensuel moyen

Adaptation suite à : Indexation : 2 %

Validité : depuis le 01/05/2024

Attention! Un revenu minimum mensuel moyen interprofessionnel est garanti sur base annuelle aux travailleurs âgés de 18 ans au moins. Concrètement, vous devez donc vérifier si la somme des douze rémunérations mensuelles dont le travailleur a bénéficié au cours d'une année, augmentée d'éventuels avantages octroyés, mais à l'exclusion du double pécule de vacances et des compléments de rémunération pour prestations de travail supplémentaires ou tardives, est au moins égale à la somme des douze montants du revenu minimum mensuel moyen garanti.

Régime hebdomadaire: 35h

Montants mensuels:

Age	salaire min.
16 ans	1.566,82
17 ans	1.702,73
18 ans	2.017,03
19 ans	2.017,03
20 ans	2.056,24
21 ans	2.124,74

Montants horaires:

Age	salaire min.
16 ans	10,3295
17 ans	11,2280
18 ans	13,2990
19 ans	13,2990
20 ans	13,5575
21 ans	14,0105

Source: www.groups.be Mise à jour : 30/04/2024